

Châtillon, le 25 février 2008,

Madame,

Notre liste, vous n'êtes pas sans le savoir connaît bien les membres châillonnais de l'association ATTAC et, plus largement, agit avec cette association pour obtenir une taxation des transactions financières spéculatives dont le scandale de la société générale vient de mettre en évidence l'ampleur institutionnalisée. Cette taxation permettrait la solidarité entre pays du Nord et du Sud mais aussi de relancer l'action publique pour combler les brèches ouvertes par le désengagement progressif de l'Etat depuis une vingtaine d'années et la pusillanimité des politiques des collectivités territoriales comme Châtillon, paradis par ailleurs des investisseurs privés.

A Châtillon, ATTAC contribue à l'indispensable débat entre les citoyens pour alerter sur ce qui se passe dans notre ville, pour défendre les services publics existants dans la perspective d'en créer de nouveaux à la hauteur des défis de notre temps. Vous vous êtes aussi lancés dans la remise en cause de la recherche effrénée de croissance sans conscience et sans préoccupation de l'empreinte écologique laissée en héritage à nos descendants, ce qui ne peut que renforcer la démarche citoyenne de notre liste. Les attaques contre les droits obtenus historiquement de vive lutte, droit du travail, protection sociale, au profit de la finance, au moyen de la privatisation de tout ce qui peut l'être, le vivant y compris, ne nous paraît pas un modèle d'avenir par delà le fait qu'il rompt avec l'intérêt général.

Le fonctionnement de l'Union Européenne, des structures internationales comme l'OMC, démontre qu'il faut renouveler les pratiques démocratiques. Et cela passe par le local.

C'est la raison pour laquelle nous voulons que vous puissiez organiser des réunions de débat public dans de bonnes conditions. Nous mettrons gratuitement à la disposition des associations, une fois par mois, une salle, pour y tenir réunion publique (ou interne), y compris en période électorale. Nous pratiquerons l'égalité de traitement de toutes les associations en apportant un soutien déterminé à la vie associative, un des piliers de la vie démocratique.

Il sera mis fin aux discriminations constatées lors du forum annuel des associations et pour l'inscription dans le fascicule distribué aux nouveaux arrivants.

Enfin une vie associative active nécessite une bonne information des résidents, que ce soit par un affichage associatif institutionnel ou les parutions de la Commune.

Avec nos remerciements pour votre interpellation, nous vous présentons, Madame la coordinatrice, nos salutations les meilleures.

Pour la liste « Châtillon Ecologie Solidaire »

Francine Bavay